

Sommaire

Actualités du MMAISP

Comment gérer l'accueil des usagers dans l'administration et les services publics

L'Intelligent d'Abidjan - vendredi 19 juillet 2019

L'uniformisation de l'accueil pour bientôt

Fraternité Matin - vendredi 19 juillet 2019

Fonctionnaires

La Mugefci reconnaissante au Président de la République

Fraternité Matin - vendredi 19 juillet 2019

Politique

Le projet de loi adopté, hier, en commission à l'Assemblée nationale

Le Patriote - vendredi 19 juillet 2019

Les cadres et élus s'activent

Fraternité Matin - vendredi 19 juillet 2019

Le probable président des Ivoiriens en 2020

Le Sursaut - vendredi 19 juillet 2019

Conjoncture économique et sociale

Agents des Eaux et Forêts et populations invités à se l'approprier

L'Intelligent d'Abidjan - vendredi 19 juillet 2019

L'Etat ivoirien veut combattre le mal à la racine

L'Inter - vendredi 19 juillet 2019

Les inquiétudes de Gérard Amangoua

Notre Voie - vendredi 19 juillet 2019

Claude Isaac Dé : " Nous travaillons à renforcer la confiance des populations "

Fraternité Matin - vendredi 19 juillet 2019



La Côte d'Ivoire à l'école marocaine / La cérémonie de restitution des travaux entre la Direction des systèmes de gestion et de l'appui à l'éthique (Disgae) du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public (MMAISP)...

Comment gérer l'accueil des usagers dans l'administration et les services publics



Raymonde Goudou Coffie, à l'extrême droite. (Photo DR)

La cérémonie de restitution des travaux entre la Direction des systèmes de gestion et de l'appui à l'éthique (Disgae) du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public (MMAISP), et une délégation marocaine composée de deux experts, sur la gestion de l'accueil dans l'administration ivoirienne, a eu lieu le mercredi 17 juillet 2019, à la salle de conférence du MMAISP, à Abidjan-Plateau, sous la présidence de la ministre Raymonde Goudou Coffie. Selon les résultats, l'élaboration d'une charte nationale de l'accueil applicable à tous les ministères et la digitalisation des services s'avèrent nécessaires. De même que la culture de la formation et la formation continue des agents destinés aux services d'accueil. Selon les experts Hassia Abderra, Chef de Division du Centre d'Appel et d'Orientation et Amine Mezouaghi, Expert Programme d'Accueil, cet accueil peut être physique, électronique et mobile. Pour cela, le dispositif de l'accueil comprendra aussi le référentiel des services de l'administration, des emplois de l'accueil et un kit méthodologique. À en croire les résultats, la phase expérimentale du projet nécessitera la mise à niveau d'un site pilote identifié. Des réflexions seront conduites pour définir le cadre réglementaire qui encadrera l'exécution de ce projet dont l'objectif stratégique est d'améliorer le service aux citoyens et d'offrir un accueil de qualité aux usagers. **Goudou Raymonde Coffie parle du projet la " Maison du Citoyen "** La ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, Goudou Raymonde Coffie , a montré comment dans le

cadre de la Maison du Citoyen, l'un des projets phares du ministère , cette administration moderne avec cette nouvelle vision d'accueil, peut réellement satisfaire les besoins administratifs et sociaux des citoyens. Pour elle, les usagers pourront retrouver, dans cette maison, le microcosme administratif avec les différents services représentés, et sur un même espace avec un identifiant unique et des procédures numérisées, obtenir des documents administratifs dans un court laps de temps. Elle a ajouté que le gain du temps, l'atténuation des tracasseries avec en amont un accueil princier, réconcilieront le citoyen avec son administration et recréeront la confiance. Goudou Raymonde Coffie a renouvelé sa foi en la coopération avec le Maroc et a témoigné sa satisfaction face à la célérité avec laquelle les différents projets contenus dans le mémorandum signé le 07 février 2019 sont exécutés et son espoir de voir tous les projets exécutés d'ici six mois. Elle a traduit sa gratitude à son homologue marocain Mohamed Ben Abdelkader qui, selon elle, met du sien dans la mise en œuvre de ce mémorandum et démontre par chacun de ses actes, la volonté réelle du gouvernement de son pays à véritablement accompagner la Côte d'Ivoire sur le chemin de son développement.



Administration publique / Les conclusions des travaux sur l'amélioration de l'accueil ont été remises à la ministre Raymonde Goudou - Coffie.

L'uniformisation de l'accueil pour bientôt



La ministre a reçu officiellement la matrice de travail. (PHOTO : DR)

technique, les experts marocains annoncent un planning pour que d'ici à 2020, ce nouveau dispositif soit une réalité sur le territoire national. L'autre innovation, annoncée par la ministre Raymonde Goudou Coffie, est de doter la Côte d'Ivoire d'une Maison du citoyen. S'inspirant des exemples d'autres pays, notamment le Portugal et le Rwanda que la ministre a visités, la maison du citoyen en Côte d'Ivoire sera comme un pool ou un guichet unique de l'administration ivoirienne. De sorte que tout citoyen qui sollicite un document administratif n'aura plus besoin d'effectuer le déplacement de sa région natale ou se soumettre à toutes autres formes de contraintes. En un clic, le document sera disponible. « En 10 mn, vous pourrez avoir vos documents », promet la ministre. Toutes ces réformes administratives seront précédées de séances de formation et d'une campagne de communication pour obtenir l'adhésion des populations et tendre vers l'Ivoirien nouveau, un vœu cher au Président de la République Alassane Ouattara. « Les réformes administratives doivent être en conformité avec le changement des mentalités, donc avec l'Ivoirien nouveau », commente la ministre. Dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum relatif à la modernisation de l'administration ivoirienne, une mission marocaine a séjourné à Abidjan du 15 au 17 juillet.

AAu terme de trois jours de travaux, les experts marocains et ivoiriens ont élaboré une matrice de mise en œuvre d'un dispositif d'accueil dans l'administration ivoirienne. Revenant sur les conclusions des travaux, la ministre Raymonde Goudou-Coffie s'est félicitée de l'esprit qui a prévalu à l'élaboration du document qui servira désormais de boussole pour l'amélioration de l'accueil dans l'administration ivoirienne. Des échanges qui ont précédé la remise des conclusions, la ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public a réaffirmé sa volonté de voir les usagers de l'administration publique perdre moins de temps pour avoir une suite à leurs requêtes. « On ne doit plus perdre le temps dans l'administration... », n'a cessé de répéter la ministre. Pour qui, l'uniformisation du dispositif d'accueil reste une des solutions essentielles. En plus de l'accueil physique qui prend en compte la sensibilisation et la formation des acteurs, la digitalisation apparaît comme une solution efficace. à la fin du processus, les usagers des services publics pourront, à partir d'une borne, faire leurs requêtes et avoir une solution. Conséquences, l'utilisateur passera moins de temps d'attente dans l'ordre et la discipline. Ce dispositif évitera également les manœuvres de corruption dans l'administration. **La maison du citoyen.** Au plan

MARC YEVOU



Arrimage Mugefci-Cmu / Fonctionnaires et agents de l'état, en activité comme à la retraite, c'est pour nous que cet effort est fait.

La Mugefci reconnaissante au Président de la République



Mesmin Comoé (au centre) appelle les mutualistes à se faire enrôler massivement à la Cmu.

Fonctionnaires et agents de l'état, en activité comme à la retraite, c'est pour nous que cet effort est fait. Oui, c'est plus de 4 milliards de francs d'effort financier que le gouvernement vient de consentir pour notre santé ». ces propos ont été tenus, hier, par Mesmin Comoé, le président du conseil d'administration de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'état de côte d'Ivoire (Mugefci) au cours d'une conférence de presse à son cabinet. cette réaction fait suite à la prise en compte par le gouvernement d'une requête chère à la Mugefci. Qui souhaitait le paiement par l'état, d'une part patronale et la prise en charge entière des cotisations de la période de carence de trois mois, dans le cadre de l'arrimage entre les prestations de la Mugefci et la couverture maladie universelle (cmu). Le gouvernement a donc décidé de payer 50% des cotisations des fonctionnaires et agents de l'état ainsi que celles de leurs ayants droit et la totalité des cotisations des mois de carence. « Face à cette sollicitude constante vis-à-vis des fonctionnaires et agents de l'état, il est de notre devoir de traduire toute notre reconnaissance à l'Etat, avec à sa tête le Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, pour cet acte de grande portée sociale... », confie Mesmin Comoé. Qui invite ses pairs à se faire massivement enrôler dans les centres cmu, pour bénéficier à compter du 1er octobre 2019, des prestations de la cmu et de la Mugefci. Pour rappel, avec la mise en application de la Cmu, le conseil d'administration de la Mugefci a souhaité un arrimage entre les deux systèmes. ce qui devrait se matérialiser par une mutualisation des cotisations, de sorte à prendre en charge les prestations non couvertes par la Cmu.

MARC YVOU

RECOMPOSITION DE LA CEI / Un pas franchi dans le processus de mise en place de la nouvelle CEI.

Le projet de loi adopté, hier, en commission à l'Assemblée nationale

Adoption du projet de loi à l'Assemblée Nationale
CEI : C'est bouclé, c'est géré !
Après sa politique de la chaise vide
Le temps des larmes de l'opposition

Un pas franchi dans le processus de mise en place de la nouvelle CEI. Hier, la commission des affaires générales et institutionnelles (CAGI) de l'Assemblée nationale a adopté à la majorité de ses membres le projet de loi portant recomposition de la Commission électorale indépendante, à l'issue d'âpres discussions et de débats souvent houleux de cinq heures d'horloge. 24 députés favorables contre 16 députés opposés au projet de loi, c'est le verdict du vote organisé sous le coup de 16 heures par le président de la commission, le député d'Adjamé, Sidibé Abdoulaye. C'est à 11 heures que le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakité, le Garde de Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Sansan Kambilé et le ministre auprès du président de la République chargé des relations avec les Institutions, Kafana Koné Gilbert prennent place à la rotonde de l'hémicycle où les députés des groupes parlementaires, RHDP, PDCI, Vox-populi, Rassemblement... étaient déjà installés. Très vite, les travaux commencent. Les 36 membres présents sur les 42 que compte la commission sont invités par leur président à écouter l'émissaire principal du gouvernement, notamment le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, qui procèdent à la lecture de l'exposé des motifs. Comme il fallait s'y attendre, les groupes parlementaires de l'opposition, à savoir Rassemblement, PDCI et Vox populi rejettent en bloc le dispositif, estimant qu'il n'est pas le fruit d'un consensus. Comme s'ils s'étaient passé le mot, les porte-voix, Alain Lobognon du Rassemblement, Konan Marius du PDCI et Yasmina Ouégnin de Vox-populi ont dénoncé l'exclusion, selon eux, de « l'opposition significative » des discussions sur la nouvelle CEI, avant de demander le retrait du projet de loi et la reprise du dialogue pour aboutir à une équipe plus consensuelle. En réponse à l'accusation d'exclusion, le ministre Sidiki Diakité a précisé que le dialogue a commencé avec l'ensemble des partis politiques et des organisations de la société civile. « Nous avons eu deux séances plénières avec tous les partis politiques et groupements politiques. C'est dans les comités restreints que le PDCI et EDS ont posé des préalables et se sont

retirés du dialogue », a-t-il souligné. Selon lui, malgré tout, les préoccupations exprimées lors des séances, y compris les plénières, ont été prises en compte dans la nouvelle mouture de la CEI pour être conforme aux recommandations de l'arrêt de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples qui recommande une CEI équilibrée. « Le gouvernement n'a rien inventé. Cette mouture de la CEI est la résultante des discussions qui ont duré six mois. Ces discussions ont été véritablement inclusives et cette CEI est la volonté de tous les acteurs », a-t-il estimé. Tout en expliquant « qu'on ne peut pas dialoguer indéfiniment ». Surtout que, pour lui, la Côte d'Ivoire est désormais tenue par le temps. « Il faut faire en sorte que les délais constitutionnels soient respectés pour l'organisation des élections à venir. La CEI aurait pu être en activité depuis janvier. Plaçons notre foi en elle et allons à des élections apaisées », a-t-il invité. Les débats engagés, les députés de l'opposition ont insisté sur les différentes requêtes soutenues par des interprétations de l'arrêt rendu par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples le 18 juillet 2016, demandant à la Côte d'Ivoire de recomposer la CEI afin de l'équilibrer. Opposé à la reprise du dialogue, les députés du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix ont décelé dans la démarche de leurs collègues un piège tendant à conduire le pouvoir hors délai en ce qui concerne l'organisation de l'élection présidentielle de 2020 pour appeler à une transition à la fin du mandat présidentiel. « On se connaît et nous n'allons pas tomber dans ce piège », a martelé un député fortement applaudi par ses collègues du RHDP. Aussi, après un amendement du député Méité Ben Abdoulaye, le projet de loi a-t-il été soumis au vote par le président de la CAGI. Sans surprise, il a été voté à la majorité. C'est donc très satisfaits que les émissaires du gouvernement qui ont pu convaincre les élus sont repartis de l'Assemblée nationale. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et le Garde de Sceaux ont su trouver les mots et les explications pour convaincre les uns et les autres d'accomplir leur mission.

LACINA OUATTARA

Journée d'hommage au Président à Yamoussoukro / Les préparatifs de la journée d'hommage au président Alassane Ouattara à Yamoussoukro vont bon train.

Les cadres et élus s'activent



Raymonde Goudou Coffie, superviseure générale de l'organisation de la journée d'hommage au Président Ouattara. (PHOTOS : DR)

que le premier ministre Amadou Gon Coulibaly..

MARCEL APPENA

Les préparatifs de la journée d'hommage au président Alassane Ouattara à Yamoussoukro vont bon train. En témoignage la rencontre que la ministre Raymonde Goudou, superviseure générale, a eue avec les cadres et élus de la région du Bélier, mardi dernier, au sein de son ministère. Elle s'est félicitée de la participation de nombreuses personnalités à cette rencontre. Il s'agit notamment du ministre Amedé Kouakou, du gouverneur Augustin Thiam, des maires de Didievi, Tiébissou, Tiendrekro, des députés, sénateurs et sénatrices de la région du Bélier. Mieux, ces cadres ont marqué leur totale adhésion à cet événement, comme l'a indiqué Mme Goudou. «Je vous dis merci parce que vos propositions sont allées au-delà de mes espérances», s'est-elle réjouie. En effet, au cours de la rencontre, de nombreux dons ont été enregistrés, aussi bien en espèces qu'en nature. Il s'agit de plusieurs tonnes de riz, de ressources animales, d'un groupe électrogène, du matériel de sonorisation et d'une contribution financière. à travers cette cérémonie, les fils de la région du Bélier et du District autonome de Yamoussoukro entendent rendre un vibrant hommage au Chef de l'état. à ce titre, les membres du comité d'organisation espèrent accueillir plus de dix mille personnes. se pose alors le défi de la mobilisation. Les personnalités présentes à la rencontre du mardi dernier assurent qu'elles vont relever ce défi à travers une forte mobilisation. D'ores et déjà, les premières campagnes de sensibilisation et de mobilisation des populations, conduites par le président de cette commission, débiteront très bientôt dans les localités de Toumodi. Elles vont ensuite s'étendre aux autres villes, villages et communes. à noter qu'à cette journée d'hommage, qui aura lieu, sauf changement, le 3 août, on annonce la présence du vice-président Daniel Kablan Duncan, ainsi



ANALYSE / Comme le veut notre constitution, nous serons dans les bureaux de vote fin octobre 2020 en vue de choisir notre futur président.

Le probable président des Ivoiriens en 2020



Comme le veut notre constitution, nous serons dans les bureaux de vote fin octobre 2020 en vue de choisir notre futur président. Certains de nos concitoyens se sont déjà déclarés candidats. D'autres sont dans l'expectative. Certains attendent d'avoir l'onction de leur parti quand d'autres attendent de voir déjouer le plan A de leur parti pour se positionner.

Quel président pourrions-nous avoir dans le dernier trimestre 2020? Nous sommes dans la prospective et nous ne pouvons que nous contenter de certains signaux forts de l'heure. Cette note est donc essentiellement basée sur certaines hypothèses qui valent présentement au FPI, au PDCI, au RHDP et ailleurs. Au FPI. La CPI semble se donner encore 120 jours (4 mois) pour nous situer sur le dossier Gbagbo. Toutes choses bien considérées, on sera situé sur le cas Gbagbo début 2020. S'il rentrait aussitôt à Abidjan à la fin de cette longue procédure, le RHDP pourrait encourager un juge à l'entendre sur les différentes charges dont il est accusé à Abidjan. A mon humble avis, le FPI gagnerait à débattre officiellement de son plan B. Quelques cadres qui pourraient être propulsés sur la scène: Simone Ehiwet, Ahoua Donmello, Désiré Dallo, Dacoury Tabley. Au PDCI. Ayant perdu plusieurs de ses cadres ces derniers temps, le PDCI devrait positionner Billon et Thierry Tanoh; à moins que Thiam veuille s'engager dans le marigot ivoirien. Malheureusement pour le PDCI, ces 3 candidats ont sensiblement le même profil, la même trajectoire professionnelle. Or, au regard de la base classique du vieux parti, il lui faut sur le ticket un candidat au «leadership villageois». Tanoh, Thiam et Billon parlent au même

électorat. Qui pour accompagner l'un d'entre eux? Mangoua, Amah Tehua, Ouassénan, Bédié? Au RHDP. Plusieurs sources indiquent que le premier ministre Gon est le favori de l'actuel président. Qui serait son vice-président? Duncan, Achi, Ahoussou, Amicha? Des sources indiquent également que le RHDP peine à aligner son électorat derrière le premier ministre. Si cela s'avère vrai, le RHDP va devoir songer à officialiser son plan B. Le président Ouattara acceptera-t-il de jeter dans la bataille le ticket Ahmed Bakayoko/Alain Donwahi? Ailleurs. Mamadou Koulibaly, Konan Gnamien, Soro Guillaume planifient leurs stratégies. Ironont-ils appuyés uniquement par leur parti politique? Des sources avancent une probable alliance entre Gnamien et Koulibaly. Le Comité politique et le PDCI parviendront-ils à avancer un ticket unique? A quelques 15 mois de la future élection présidentielle, nous autres analystes continuons d'observer les stratégies de positionnement de part et d'autre. Notre futur président devrait avoir son nom parmi ceux que nous venons de mentionner...

SYLVAIN N'GUESSAN



Nouveau code forestier / La salle de conférences de la préfecture de Daloa a servi de cadre le mercredi 17 juillet 2019...

Agents des Eaux et Forêts et populations invités à se l'approprier



Photo de famille (Photo DR)

préservation de la forêt.

BEKER YAO

La salle de conférences de la préfecture de Daloa a servi de cadre le mercredi 17 juillet 2019, à une rencontre d'échange et de sensibilisation des agents des Eaux et Forêts des régions du Haut-Sassandra, de la Marahoué, du Worodougou et du Bafing.

La salle de conférences de la préfecture de Daloa a servi de cadre le mercredi 17 juillet 2019, à une rencontre d'échange et de sensibilisation des agents des Eaux et Forêts des régions du Haut-Sassandra, de la Marahoué, du Worodougou et du Bafing. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du rapprochement commandement-agents en charge de la préservation du couvert forestier national, a permis à la directrice générale des forêts et de la Faune, Zouzou Mailly Joëlle d'échanger avec ses collaborateurs sur la nouvelle politique de préservation et de réhabilitation de la forêt ainsi que les dispositions du nouveau code forestier . Annonçant la mise en place d'un nouveau code forestier où, chaque agent des Eaux et Forêts est appelé à une maîtrise pour son exécution qui permettra selon elle, de sensibiliser les populations sur l'importance de la forêt et sur leur participation au reboisement, elle a dit : " Nous allons sensibiliser toutes les couches de la population sur ce nouveau code forestier dans lequel nous avons prévu que la population soit participante dans la gestion des forêts." Déplorant la dégradation du couvert forestier ivoirien du fait des feux de brousse, du sciage à façon, de l'orpaillage clandestin, de l'insuffisance de l'application des textes, la directrice générale de la forêt et de la Faune, a expliqué qu'elle entend reconstituer le couvert forestier ivoirien. Elle a engagé les différents acteurs à s'impliquer davantage dans la préservation de la forêt. Le directeur régional des eaux et Forêts du Haut-Sassandra, Séka Assi Akafou, a salué la tenue de cette rencontre qui permettra aux agents, sur le terrain, de jouer leur partition dans la

CORRUPTION EN CÔTE D'IVOIRE / L'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de combattre le phénomène de la corruption à la racine.

L'Etat ivoirien veut combattre le mal à la racine



Plusieurs acteurs de l'éducation-formation ont pris part au lancement officiel du projet. (Ph. DR)

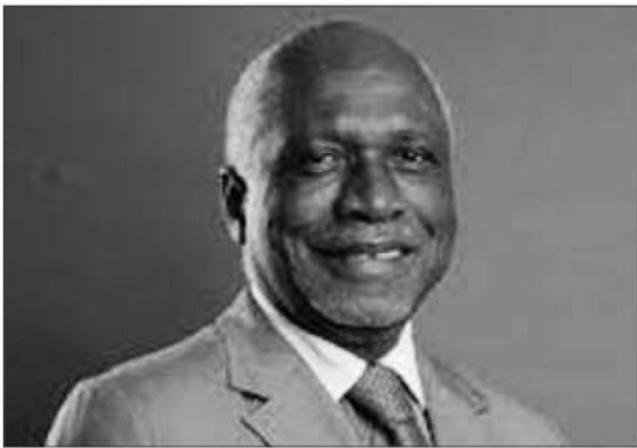
L'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de combattre le phénomène de la corruption à la racine. Pour se faire, il envisage d'introduire des modules de formation sur la prévention et la lutte contre le fléau dans les programmes d'enseignement. Le projet a été officiellement présenté à l'ensemble de la communauté, notamment les différents acteurs et partenaires du système éducatif que sont les groupements de parents d'élèves, la société civile, les partenaires au développement ainsi que les médias, hier jeudi 18 juillet 2019, au cours d'une table ronde à Abidjan-Plateau. Ce projet, piloté par la Haute autorité pour la bonne gouvernance [Habg], va concerner les trois ordres de formation que sont ; le préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur; l'enseignement technique et la formation professionnelle et enfin les écoles de formation des fonctionnaires et agents de l'État. Koné Moussa, représentant le président de la Habg, a expliqué que cette initiative s'inscrit dans la mission d'éducation et de sensibilisation des populations sur les conséquences de la corruption de la Habg. Introduire des modules de formation sur la prévention et la lutte contre ce fléau dans les programmes d'enseignement permettra, à en croire, aux apprenants d'acquérir des comportements éthiques, de responsabilité, d'intégrité et de probité. Sarr Assane, conseiller technique au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle a souligné, à l'occasion, que la corruption est devenue une gangrène en Côte d'Ivoire, à tel point que les bonnes performances économiques du pays n'ont pu

mettre le pays à l'abri des «brebis galeuses» [allusion faite aux actes de corruption, Ndlr]. Ce fléau, a-t-il noté, est omniprésent tant dans les services de l'administration publique que privée. Pour lui, la persistance du phénomène est le signe d'une crise de la société, l'expression de la faillite de l'éducation, une crise de l'éducation. L'idée d'introduire un module de formation sur la corruption, est une initiative qu'il salut sincèrement. Pour sa part, le comité d'experts mis en place pour l'élaboration des modules sur la prévention et la lutte contre la corruption a fait le constat selon lequel la corruption demeure préoccupante malgré tous les efforts consentis. Aussi, qu'elle est considérée par les populations comme une fatalité au point où elles semblent désarmées contre ce fléau. Les experts estiment qu'à travers ce projet, c'est un message fort que l'Etat de Côte d'Ivoire donne aux citoyens pour dire qu'il est encore possible de changer la donne et d'assainir un peu plus la société ivoirienne. L'introduction du module dans le programme nationale d'enseignement ne se fera pas avant la rentrée académique et universitaire 2020-2021.

ELYSÉE LATH

AGOA / Le directeur général adjoint de l'Association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (Apex-CI), Gérard Amangoua, estime que la Côte d'Ivoire n'a pas encore assez tiré profit de l'AGOA depuis sa création en 2000.

Les inquiétudes de Gérard Amangoua



Gérard Amangoua, directeur général adjoint de l'Association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (Apex-Ci).

Le directeur général adjoint de l'Association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (Apex-CI), Gérard Amangoua, estime que la Côte d'Ivoire n'a pas encore assez tiré profit de l'AGOA depuis sa création en 2000. Il a pris l'exemple de la demande de création de l'usine de textile qui n'a jamais vu le jour depuis 2002. C'est la position qu'il a exprimée, le jeudi 11 juillet 2019, à l'espace américain de l'Université Félix Houphouët Boigny, à Abidjan-Cocody. C'était dans le cadre de l'émission-débat organisée par l'Ambassade des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, en prélude au 18ème forum de l'AGOA qui aura lieu à Abidjan, du 4 au 6 août 2019. Gérard Amangoua a fait la révélation, selon laquelle, les Etats africains éligibles à l'Agoa n'ont d'autant pas tiré profit du programme qu'ils ont demandé son prolongement à l'Etat américain qui a accepté d'aller en 2015. Pourtant le programme devrait prendre fin en 2012. Non satisfaits, ces Etats ont demandé à nouveau un prolongement qui cette fois est fixé à 2025. Le directeur général adjoint de l'Apex-CI reconnaît cependant que l'Agoa a permis à la Côte d'Ivoire d'avoir un avantage préférentiel en 2002 d'au moins 81 milliards FCFA (162 millions de dollars Us). Pour lui, les pays africains doivent avoir un positionnement sur leurs produits. Ce qui, à l'en croire, doit être facilité par la diaspora de chaque pays éligible à l'Agoa. Gérard Amangoua recommande aux modélistes et créateurs en Côte d'Ivoire de se mettre ensemble pour prendre des initiatives communes. Il se réjouit de l'existence de programmes du gouvernement ivoirien. "Mais on attend les ressources pour accompagner les femmes entrepreneurs par exemple", annonce-t-il. Le

directeur général adjoint de l'Apex-CI a, en outre annoncé, la mise en place d'une stratégie nationale d'exploitation Agoa, pour que les entreprises ivoiriennes tirent au maximum profit pour les 6 années à venir. Non sans encourager les jeunes entrepreneurs à innover dans leurs différents secteurs d'activité. Ainsi que les regroupements sectoriels pour la conquête du marché américain. Gérard Amangoua malgré les contraintes liées à l'Agoa est optimiste après 2025, fin du programme. "Il n'y a pas de risque. Il y a que nous devons réfléchir, nous les pays africains, à comment faire pour commercer avec les Etats-Unis après l'Agoa a-t-il dit. Il espère, par ailleurs, que la Zone de libre échange du continent africain (Zlec) va contribuer à développer les échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats Unis. Guigui Pythagore, Legbré Charles, spécialistes du secteur privé et du commerce à l'Usaid, a, pour sa part, annoncé que la Côte d'Ivoire est le 4ème fournisseur africain aux Etats Unis. Et que cette position est due à l'exportation des fèves de cacao qui y représente 75%. Dont 15% semi transformés. Le caoutchouc, a-t-il dit, représente moins de 5%, la noix de cajou moins de 3%. Il a promis un projet de plateforme commerciale pour la promotion des chaînes de valeur. Ainsi qu'un autre projet destiné à 21 Pme d'ici 2021. << L'Agoa : quel avantage pour l'Afrique ? >> était le thème de l'émission-débat à laquelle ont assisté des jeunes entrepreneurs ivoiriens. L'Agoa est la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique. Elle a été votée en mai 2000 sous l'administration Bill Clinton. C'est une loi de préférence commerciale qui permet atout pays éligible de pouvoir exporter les produits fabriqués dans ces pays sur le marché américain sans droit de douane.

GOMON EDMOND

Accès à Internet, mobile money, cyber sécurité, poste, emplois ... / Le ministre de l'Économie numérique et de la Poste était hier l'Invité des rédactions du groupe Fraternité Matin. Il a expliqué la politique de son département dans l'accélération de la transformation économique de la Côte d'Ivoire.

Claude Isaac Dé : " Nous travaillons à renforcer la confiance des populations "

Accessibilité à Internet, mobile money, cyber sécurité, activités postales, emplois numériques...

Claude Isaac Dé :

" Nous travaillons à renforcer la confiance des populations "

Le ministre de l'Économie numérique et de la Poste était hier l'Invité des rédactions du groupe Fraternité Matin.

Recomposition de la Cei

Les députés votent



Son département est l'un des plus stratégiques et transversaux du gouvernement. Il est appelé à contribuer significativement à une bonne mise en œuvre de la politique sociale du gouvernement. Le ministre de l'Économie numérique et de la Poste, Claude Isaac Dé, qui était hier à la tribune de l'Invité des rédactions de Fraternité Matin, a expliqué aux journalistes du groupe de presse gouvernemental comment il a pris la pleine mesure de ce rôle prépondérant qui est attendu de son département, tout en dressant un bilan de la situation du secteur. L'économie numérique ivoirienne, à en croire l'invité, se porte bien dans son ensemble et ses perspectives de développement sont toutes aussi favorables. Aujourd'hui, eu égard aux changements qui bouleversent constamment le secteur du numérique et aux attentes de plus en plus croissantes des populations, « l'un de nos grands défis est de renforcer la confiance des populations. Nous travaillons ardemment à cela ». Les indicateurs sur la bonne santé de l'économie numérique sont nombreux. Claude Isaac Dé en a évoqué dans son discours d'ouverture et les a longuement commentés au cours des échanges (l'intégralité de la conférence à lire dans Fraternité Matin dès le lundi 22 juillet). À ce jour, en Côte d'Ivoire, on parle de 34 millions d'abonnés à la téléphonie mobile (136% de taux de pénétration), 14

millions de personnes connectées à internet en mobilité, 13,5 millions d'utilisateurs de mobile money, 200 000 emplois directs et indirects, 1000 milliards de F Cfa de chiffre d'affaires du marché des télécommunications et une croissance au Pib de l'ordre de 9%. Là où avant 2012 on notait, par exemple, seulement 200 000 abonnés à internet. Le gouvernement, après la crise post-électorale de 2010, a consenti d'importants investissements pour relever le secteur qui doit contribuer à la transformation structurelle de l'économie. En matière d'accessibilité à internet, de développement des contenus, de formation, de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, etc., beaucoup a été fait. Concernant l'accessibilité à internet, par exemple, « de nombreux projets structurants répondant aux ambitions nationales et aux objectifs de développement ont été initiés », a indiqué Claude Isaac Dé. À ce sujet, il a rappelé que 25 000 km de fibre optique ont été déployés sur l'ensemble du territoire national, dont 5000 km réalisés par le gouvernement et 20 000 km par le secteur privé. Ce réseau, a ajouté le ministre Dé, sera étendu dans la vision du gouvernement d'assurer un maillage complet du territoire national. Il a aussi fait noter la disponibilité de trois câbles sous-marins assurant la connectivité à l'international et un 4e câble est en passe d'entrer en activité d'ici la fin de l'année et un 5e est annoncé. Quant à la tarification, des services voix et internet connaissent également des baisses notables. Et ces baisses se poursuivront, selon le ministre. « Au regard de toutes ces réalisations, je puis vous assurer que le secteur de l'économie numérique est en plein essor en Côte d'Ivoire. Ces progrès ont permis à la Côte d'Ivoire d'occuper, selon le classement 2017 de l'index Idi de l'Union internationale des télécommunications, la 9e place en Afrique et la 2e en Afrique de l'Ouest après le Ghana », a-t-il commenté. Cependant, de nombreux défis restent à relever afin de permettre au secteur de constituer le puissant accélérateur transversal du développement économique et social ivoirien. « Il s'agit de renforcer le rôle clé des télécoms dans l'inclusion sociale et la productivité nationale, tout en garantissant un cadre propice aux investisseurs ».

FAUSTIN ÉHOUMAN